ASSOCIATION CONSOM'ACTEURS DE COURBEVOIE CONTRAT D'ENGAGEMENT « LEGUMES » GAULTIER HIV 23-24



Je suis d'accord pour faire partie de la liste "adhérents solidaires"

Producteurs

Adhérent

NOM Prénom	Sophie et Cédric BOUTILLIER
	8 ferme de Beaudechon
	60380 Héricourt sur Thérain
email (écrire en majuscules et lisiblement)	Distributions : parking des associations
	73 rue Gaultier à Courbevoie
	le mercredi de 18h30 à 19h45
<u>L'exploitation</u> : Ferme de production maraîchère BIO de 5 hectares, dont 3.5 cultivés et 0.3 en tunnels. Stockage sans frigo, dans un hangar en palox ou en silos. Les légumes sont récoltés au plus près de la livraison. Le certificat	
Ecocert est référencé n° 60/105534/1429021 et valable du 0	
fournies, les légumes ayant servis à leur fabrication ne prove	
Engagements de l'adhérent :	Engagements du producteur :
 Adhérer à l'Association Consom'acteurs de Courbevoie et participer à l'assemblée générale. Assurer au moins 2 permanences par saison d'engagement (cette condition non respectée pourra entraîner l'exclusion de l'adhérent à la saison suivante). Se rendre une fois par an à la ferme de Sophie et Cédric et prendre part au travail participatif qui pourrait y être proposé (dates proposées ultérieurement). Faire son affaire de ses éventuels retards et/ou absences aux distributions (le panier peut être retiré par un tiers qui signera au nom de l'adhérent, à sa demande). En cas d'impossibilité de venir chercher ou faire récupérer son panier, l'adhérent autorise de facto l'ACC à céder sa part à une association caritative à titre gracieux ou aux adhérents de permanence ce jour-là. Les adhérents ne choisissent pas la composition de leur panier et s'engagent à respecter la liste dressée par Sophie et Cédric lors du retrait des légumes. Partager les risques et bénéfices naturels ou accidentels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, 	 Livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa ferme. Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures et accueillir les adhérents sur sa ferme au moins 1 fois par an. Pratiquer une agriculture biologique Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail. Les adhérents ne choisissent pas la composition de leur colis et certains légumes ou morceaux ou conserves peuvent être remplacés par d'autres de valeur équivalente. Partager les risques et bénéfices naturels ou accidentels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.). Informer le collectif des soucis rencontrés notamment en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau et les producteurs. Participer à l'assemblée générale.
Les paniers (cocher le panier choisi) :	
Petit panier : 11 € (dont 0.50€ de participation aux frais de transport) soit 242 € pour 22 distributions	
Grand panier: 19 € (dont 0.50€ de participation aux frais de transport) soit 418 € pour 22 distributions	
Dates des première et dernière distributions : 18/10/202	
Pas de distribution les : 01/11/2023 + 27/12/2023 + 03/01/	/2024 ok à paye r
Récapitulatif : 22 distributions réparties sur 25 semaines par chèque à l'ordre de ACC ou espèces	
Engagement et règlement par chèque à l'ordre de Cédric Boutillier (compléter ou entourer les choix) : L'adhérent s'engage à prendre petit(s) / grand(s) paniers par distribution hebdomadaire pendant 22 semaines. Ce qui fait pour la totalité du contrat : € (cf. ci-dessus) versés en 1 / 2 chèque(s)	
Soit chèque de	
Signature de l'adhérent Signature du représ	Fait à Courbevoie, le//2023 sentant de l'ACC Signature du producteur